

# RAPPORT GÉNÉRAL

**I Du 15 au 20 décembre 2003 s'est déroulée à l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Loumbila la quatrième Conférence Annuelle des Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire (CAIES) sur le thème : « Evaluation et qualité de l'Enseignement ».**

I.1 Dans la matinée du 15 décembre, les participants ont pu suivre le bilan du comité de suivi livré par son Président, Monsieur Pierre Claver TAPSOBA. Dans son exposé, il a fait l'état d'avancement des dossiers dont le comité avait la charge. Il ressort du bilan que ces dossiers ont connu dans l'ensemble une évolution satisfaisante même si certains d'entre eux restent encore en chantier.

A la suite de Monsieur Pierre Claver TAPSOBA, Madame Jeanne TRAORE a été invitée à présenter le document introductif qui a mis en exergue la pertinence du thème de la présente CAIES. Celui-ci apparaît comme une suite logique des première et deuxième CAIES en ce sens qu'il permettra d'approfondir les réflexions sur la qualité de l'enseignement. La présente conférence devrait permettre de mieux comprendre l'évaluation, d'en affiner les instruments et de l'inscrire dans la recherche de la qualité.

L'après midi a été consacrée à la cérémonie d'ouverture officielle. Elle s'est déroulée à la Caisse Générale de Péréquation et a été présidée par le Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Laya SAWADOGO. Celui-ci avait à ses côtés Madame Catherine Marie PACERE, Directrice Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education, Monsieur Patindé Jean Bernard THIOMBIANO, Directeur Régional du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique du Centre, Monsieur Pierre Claver TAPSOBA, Président du comité de suivi de la 3<sup>ème</sup> CAIES, Monsieur Richard Guillaume TONI, Président du comité d'organisation de la 4<sup>ème</sup> CAIES. Le Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Monsieur Mathieu OUEDRAOGO et d'autres du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique ont rehaussé la cérémonie de leur présence. Quatre discours ont ponctué cette cérémonie.

Monsieur le Directeur Régional du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique du Centre a été le premier à prendre la parole. Dans son intervention, il a souligné la pertinence du thème de la 4<sup>ème</sup> CAIES puis a exprimé sa reconnaissance au Ministre pour avoir permis la tenue de la présente CAIES et son institutionnalisation.

A la suite du Directeur Régional du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique du Centre, le Président du comité d'organisation a, quant lui, relevé l'importance de la CAIES surtout après la déconcentration des services d'inspection. Il a souligné la nécessité de réfléchir sur un système de notation des enseignants qui prendrait en compte l'aspect pédagogique.

I.II Succédant au Président du comité d'organisation, Madame la Directrice Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education a, dans son intervention, exprimé sa reconnaissance au Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique pour l'institutionnalisation de la CAIES, la nomination d'encadreurs à la tête de six directions régionales du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique et celle des chefs de service pour coiffer les inspections. Elle a par ailleurs souhaité un appui plus concret du Ministre pour un meilleur devenir du corps d'encadrement.

I.III C'est après ces trois allocutions qu'est intervenu le discours d'ouverture de la 4<sup>ème</sup> CAIES prononcé par Monsieur le Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique. Il a d'abord souligné l'importance de l'évaluation en tant que remise en cause perpétuelle de soi, puis a estimé que pour une résolution véritable des problèmes ceux-ci devrait être posés dans les délais et avec insistance. Il a enfin suggéré que l'intérêt des membres du Gouvernement pour la CAIES soit suscité à travers une plus grande diffusion de la tenue.

Après la cérémonie d'ouverture officielle, les travaux ont commencé avec la communication de Monsieur le Ministre sur le thème de la 4<sup>ème</sup> CAIES : « Evaluation et qualité de l'enseignement. ». Dans son exposé, le professeur Laya SAWADOGO a souligné la nécessité de se poser des questions sur la qualité de l'enseignement. Selon lui l'évaluation doit permettre de recueillir des informations dans le but de prendre des décisions avisées et pertinentes en rapport avec l'ensemble du système éducatif. La qualité de l'enseignement se mesurant à la qualité de ses produits, la qualité de notre système s'évaluera à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés par la loi d'orientation de

l'Education. Monsieur le Ministre a également déploré la faiblesse des moyens alloués à son département par le budget national toute chose qui ne permet pas d'assurer de façon efficace la qualité de l'enseignement.

Au terme de sa communication il soutiendra que l'évaluation permet de juger de la pertinence, de l'efficacité de nos actions et du système. A ce titre, elle est indispensable pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Il faut souligner qu'au cours de son intervention, Monsieur le Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique a instruit la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education de réfléchir sur l'impact d'une éventuelle rétrocession des Collèges d'Enseignement Général au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation.

Des contraintes de temps n'ayant pas permis aux participants de s'entretenir avec Monsieur le Ministre, celui-ci reviendra plus tard pour une séance d'échanges. Ce fut donc une opportunité pour les participants de lui adresser des questions et soumettre des préoccupations relatives :

- au manque de moyens pour assurer le bon fonctionnement des services d'encadrement ;
- à la classification catégorielle des Inspecteurs de l'enseignement secondaire ;
- à l'impact du transfert des Collèges d'Enseignement Général au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
- à l'insuffisance ou au manque de laboratoires ;
- à l'institut de formation des professeurs de CEG dans les disciplines scientifiques.

Pour ce qui est de la classification des inspecteurs de l'enseignement secondaire, Monsieur le Ministre a expliqué que l'éventualité d'un maintien des futurs inspecteurs dans la catégorie A a été envisagé en Conseil de Gouvernement , position qui se justifie de son point de vue.

La deuxième communication de cette CAIES a porté sur la « Présentation de la Direction de l'Evaluation de la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education ». Dans son exposé, Monsieur Oumarou SAWADOGO a rappelé la nature et les missions de sa structure avant d'aborder son système d'organisation et son mode de fonctionnement. De cet exposé, il est ressorti que la place prépondérante de l'évaluation dans la recherche d'un enseignement de qualité et les missions confiées à la direction de l'évaluation font d'elle une structure importante pour le

fonctionnement de la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education.

Les échanges qui ont suivi ont surtout porté sur les études menées par la Direction de l'Evaluation dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

La troisième communication intitulée : La Reforme Globale de l'Administration Publique (RGAP), l'évaluation des enseignants et la gestion des carrières » a été faite par Monsieur Daniel HIEN, Directeur des Ressources Humaines du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique. Après avoir fait l'historique des différentes lois relatives au système d'évaluation des agents de la fonction publique, Monsieur HIEN a tout à tour défini l'objet de l'évaluation les critères d'évaluation, les modalités de l'évaluation. On retiendra de cette communication que le nouveau système d'évaluation voulu par la RGAP cherche toujours sa voie si bien que ses textes sont constamment révisés. Des difficultés d'application persistent parmi lesquelles on peut inscrire la problématique de la notation des enseignants du secondaire. Le conférencier a invité les participants à réfléchir et à faire des propositions dans ce sens.

A la fin de l'exposé les participants ont posé des questions d'éclaircissement relatives au mode de gestion de la carrière des enseignants du secondaire et a certains aspects de la réforme.

La quatrième communication de cette CAIES a porté sur « l'Evaluation des acquis des élèves » avec les expériences de la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education, l'Office Central des Examens et Concours du Secondaire, des inspections de mathématiques et de sciences physiques.

L'exposé de la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education a été fait par Monsieur Oumarou SAWADOGO, directeur de l'évaluation. Il a livré aux participants les résultats d'une étude portant sur l'évaluation des acquis scolaires des élèves de 5<sup>ème</sup> en mathématiques et en sciences physiques. Monsieur SAWADOGO a d'abord rappelé le contexte qui a vu naître cette étude avant de s'appesantir sur les résultats obtenus et les enseignements à tirer pour l'avenir.

Messieurs Ambroise COLOGO et Adama KOALA ont succédé à Monsieur Oumarou SAWADOGO Directeur de l'Evaluation pour présenter les résultats d'une étude menée en classe de 3<sup>ème</sup>. Cette étude pilotée par l'Office Central des Examens et Concours du Secondaire avait pour objectif d'expérimenter une formule différente d'examen pour l'évaluation des acquis des élèves de troisième dans quatre disciplines. Les innovations majeures que l'on peut noter sont l'utilisation des items d'une part et d'autre part, la prise

en compte des différents niveaux de l'apprentissage (connaissance - compréhension - application analyse - synthèse – évaluation).

L'expérience de l'Inspection de mathématiques en matière d'évaluation des acquis des élèves a été portée à la connaissance des participants par Monsieur Soumaïla KEITA. Celui-ci a surtout insisté sur l'utilisation des résultats de l'étude menée dans la formation des enseignants à travers trois approches : l'effet miroir, la formation ciblée et la relecture des programmes

A la suite de Monsieur KEÏTA, Monsieur Pierre Claver TAPSOBA a présenté les résultats d'une étude ayant porté sur l'évaluation des acquis des élèves des classes de terminale C et D du Lycée Ouezzin Coulibaly et du Lycée Bogodogo à l'aide des résultats au Baccalauréat . On retiendra surtout de cette exposé des recommandations qui ont été formulées au terme des différentes investigations opérées tant au niveau des résultats obtenus qu'au niveau de l'exploitation des copies.

De ces expériences on notera surtout le coût très relevé des recherches et les difficultés liées à la mobilisation des moyens financiers.

La cinquième communication de cette CAIES s'intitule « Approche par compétence, évaluation et qualité de l'enseignement ». Elle a été faite par Monsieur Xavier ROGIERS, ingénieur, polytechnicien et docteur en sciences de l'Education. On retiendra surtout de cette communication que la pédagogie de l'intégration ou approche par compétence vise :

- l'augmentation de l'efficacité interne et externe du système éducatif
- l'augmentation de l'équité du système
- l'augmentation de la motivation des élèves

Sans être le remède miracle, l'approche par compétence qui est prolongement de l'approche par objectif est, selon Monsieur ROGIERS une pédagogie efficace.

Les débats qui ont suivi la communication de Monsieur ROGIERS se sont surtout focalisés sur l'évaluation des compétences chez l'élève et chez l'enseignant, le rapport qui existe entre la pédagogie par objectifs et l'approche par compétences, la pédagogie de l'intégration et l'interdisciplinarité.

L'intervention de Monsieur Alain BOLLON, spécialiste en ingénierie des évaluations et enseignant à l'université de Grenoble portera sur trois thème

- L'évaluation des programmes d'enseignement ;
- L'évaluation des enseignants ;
- Evaluation et environnement scolaire.

Abordant le premier thème, Monsieur BOLLON a insisté sur la différence qui existe entre le contrôle et l'évaluation. Il ressort de cet exposé que l'évaluation des programmes d'enseignement passe par leur évaluation interne et externe. Monsieur BOLLON s'est surtout appesanti sur l'évaluation externe du programme en dégagant cinq critères qu'il faut nécessairement prendre en compte ; l'efficacité, l'efficience, l'équité, l'équilibre et l'engagement.

Quant à « l'évaluation des enseignants », elle devrait, selon Monsieur BOLLON porter sur les compétences professionnelles. Aussi est-il nécessaire de disposer d'un référentiel de compétences professionnelles, d'une politique d'évaluation des personnels, d'un dispositif d'évaluation et recruter le personnel sur la base du positionnement professionnel.

Le troisième thème avait comme intitulé « Evaluation et environnement scolaire ». Pour l'essentiel, on retiendra surtout que l'environnement scolaire est lié à l'existence de certaines conditions parmi lesquelles figure l'établissement. Parlant des indicateurs qui permettent d'évaluer un établissement, Monsieur BOLLON a surtout insisté sur la qualité de la vie scolaire. Celle-ci s'évalue à travers trois critères dont le projet d'établissement qui se définit comme l'écriture des ambitions de l'établissement. L'amélioration de la qualité de l'enseignement commande l'évaluation du projet d'établissement.

A l'issue de ces différentes interventions, les participants ont surtout posé des questions de compréhension et d'éclaircissement.

La neuvième communication de cette CAIES a été faite par Monsieur Vincent BIHOUN, Inspecteur de l'Enseignement du premier degré à la retraite. Elle portait sur l'expérience du MEBA en matière d'évaluation et de notation des enseignants. Il ressort de l'exposé de Monsieur BIHOUN que l'évaluation des maîtres est une nécessité en ce sens qu'elle contribue sans contexte à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Tout en soulevant les difficultés qui entravent cette évaluation, Monsieur BIHOUN a proposé quelques esquisses de solution.

« L'évaluation et la notation des enseignants » s'est poursuivie avec l'expérience française. C'est Monsieur Dominique MARSTEAU, Inspecteur d'Académie, Inspecteur pédagogique Régional, Coordonnateur du Projet d'Appui à l'Education Nationale (PAEN) qui a traité ce thème. Dans son exposé, Monsieur MARSTEAU a montré la nécessité pour les acteurs de l'évaluation d'élaborer un plan annuel qui tiendrait compte de certains

facteurs. Il a ensuite abordé les critères d'évaluation individuelle tout en dégagant le rôle de la note individuelle et les conséquences qui peuvent en découler.

Des questions d'éclaircissement et d'information ont suivi cet exposé.

La dixième communication intitulée « gestion des établissements et vie scolaire » a été conjointement faite par Monsieur Louis DABIRE, Inspecteur Général des Services et des Etablissements d'Enseignement et Madame Minata Béatrice TAPSOBA, Directrice de la Formation des Personnels de l'Education.

De l'exposé de Monsieur Louis DABIRE on retiendra surtout que l'évaluation de la gestion des établissements d'enseignement secondaire faite par l'Inspection Générale des Services et des Etablissements d'Enseignement a un impact sur la qualité de l'enseignement au secondaire par effet induit et ce, à travers une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

A la suite de Monsieur Louis DABIRE, Madame Minata Béatrice TAPSOBA a abordé « l'évaluation de la qualité du milieu scolaire ». Partie de l'analyse des résultats d'une enquête sur l'état des lieux de l'environnement scolaire burkinabé, Madame TAPSOBA a relevé les problèmes majeurs vécus par notre milieu scolaire pour ensuite suggérer quelques pistes d'amélioration.

L'intervention de Madame TAPSOBA a clos la série des communications à l'ordre du jour de la 4<sup>ème</sup> CAIES pour faire place aux travaux en ateliers. Trois sujets préoccupants ont été retenus comme thème. Les travaux en ateliers se sont avérés très fructueux en ce sens qu'ils ont permis d'approfondir certaines préoccupations du personnel d'encadrement.

Pour ce qui est du premier thème à savoir l'évaluation des programmes il est à noter que toutes les inspections se sont inscrites dans une logique d'évaluation, de relecture ou réécriture des programmes. Les participants ont proposé une démarche harmonisée qui s'articule autour de onze points.

A propos de l'évaluation des enseignants les inspecteurs ont estimé qu'il fallait harmoniser les pratiques. Des propositions ont été faites sur la démarche administrative à adopter pour les visites de classes, des relations entre inspecteurs et chef d'établissements, le comportement à avoir dans des situations particulières (refus de la visite de classe par l'enseignant). Il a également été question de la fréquence de visite de classe, de l'exploitation des rapports, etc.

Quant à la problématique de la notation des enseignants, les participants ont estimé que la note pédagogique devra être prise en compte d'autant plus que l'essentiel du travail des professeurs d'effectue en classe. Les inspecteurs ont par ailleurs souhaité la mise en place d'une commission interne de réflexion sur la question et la tenue d'un atelier avec l'ensemble des partenaires concernés

A propos de la décision du Gouvernement de maintenir les futurs inspecteurs dans la catégorie A, les échanges ont fait ressortir que l'ensemble des inspecteurs exprime sa désapprobation.

Pour la 5<sup>ème</sup> CAIES le thème suivant a été retenu la « problématique des programmes d'enseignement au secondaire ».

Au terme de leurs travaux les inspecteurs ont adressé une motion de remerciement et une recommandation à l'endroit des autorités et structures partenaires. La cérémonie de clôture de la 4<sup>ème</sup> CAIES est intervenue à la Caisse Générale de Péréquation le samedi 20 décembre 2003 à 11 heures sous la présidence de Monsieur le Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche Scientifique.

### **I.III.1**

**Loumbila le 20 décembre 2003**

#### **La conférence**